

La Clinique de la Baie à Morlaix devient la première clinique de la région Bretagne à obtenir la nouvelle certification de la HAS avec mention « Haute Qualité des soins »

La Haute Autorité de santé (HAS), l'organisme en charge de déterminer la qualité des établissements de soins en France, a délivré à la Clinique de la Baie à Morlaix (29) une certification avec mention « Haute Qualité des soins ». Cette certification, issue d'un nouveau référentiel élaboré fin 2020, vient récompenser le niveau de prise en charge de l'établissement du groupe Vivalto Santé.

La certification des établissements de santé par la Haute Autorité de santé (HAS) existe depuis 20 ans : elle consiste en une évaluation du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics comme privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des experts-visiteurs mandatés par la HAS.

En 2020, la HAS a profondément transformé cette certification pour mieux répondre aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La nouvelle certification a ainsi été simplifiée pour être davantage ancrée dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

La Clinique de la Baie, 1^{ère} clinique de la région Bretagne à obtenir la nouvelle certification

Du 27 au 30 septembre 2021, l'établissement a accueilli 3 experts-visiteurs de la Haute Autorité de santé chargés d'évaluer le niveau de la qualité des soins.

Plusieurs audits ont ainsi été réalisés sur place :

- 6 audits « patient traceur » : rencontre avec le patient et l'équipe de soins.
- 4 audits « parcours traceur » : évaluation de la coordination des services.
- 8 audits « traceur ciblé » : évaluation de terrain sur la mise en œuvre d'un processus ciblé (exemples : événement indésirable grave, prescription médicamenteuse, transport en brancard, transfusion, etc.).
- 5 audits systèmes : évaluation des organisations de l'établissement (conventions de partenariat, politique qualité, etc.), pour s'assurer de leur maîtrise sur le terrain.

Suite à ces différentes évaluations, la Clinique de la Baie a été déclarée éligible à la mention « Haute qualité des soins », la plus haute distinction décernée par la HAS. Elle devient ainsi la 1^{ère} clinique de la région Bretagne à obtenir cette certification.

« Cette certification constitue un véritable gage de qualité et de sécurité de nos soins. Elle est représentative des valeurs que portent notre Clinique et le groupe Vivalto Santé : une amélioration continue de la qualité des soins pour une prise en charge améliorée du patient qui devient acteur à part entière de son parcours de soins. La certification de notre établissement est aussi le fruit d'un vrai travail d'équipe avec les représentants des usagers. », commente Guillaume Thomas, Directeur Général de la Clinique de la Baie.

À propos de la Clinique de la Baie (Morlaix)

La Clinique de la Baie a été créée en septembre 1995 et a intégré le groupe Vivalto Santé en mai 2017. Établissement pluridisciplinaire, la Clinique est composée d'une équipe médicale et paramédicale complémentaire regroupant 94 salariés et 48 praticiens. L'établissement est équipé de 82 lits. Son plateau technique regroupe 6 blocs opératoires, 1 salle d'endoscopie et une salle de 10 postes de surveillance post-interventionnelle.

Site web: <https://cliniquedelabaie.vivalto-sante.com/>

À propos de Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé est le troisième groupe d'hospitalisation privée en France. Il est constitué d'un réseau de 50 établissements de santé au sein desquels travaillent près de 3 000 praticiens et plus de 10 000 soignants. Le groupe soigne plus d'1 million de patients tous les ans.

Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web : <https://www.vivalto-sante.com/>

Contacts presse

Clinique de la Baie

Christelle Salmon (Vivalto Santé) – 02 98 62 36 02 – csalmon@vivalto-sante.com

Vivalto Santé

Aude Zerwetz – 06 46 75 00 03 – aze@enderby.fr

Sarah El Maroudi – 06 38 73 77 82 – sel@enderby.fr